

Bordeaux, 23 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE MOUSTIQUE TIGRE SOUS SURVEILLANCE

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) n'est pas encore implanté dans les départements des anciennes régions Limousin et Poitou-Charentes mais les autorités mettent néanmoins en place un dispositif de surveillance du 1^{er} mai au 30 novembre. Ce dispositif a permis de détecter son implantation dans les cinq départements d'ex Aquitaine. Le moustique tigre fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions particulières, transmettre le virus de la dengue, du chikungunya, et du Zika. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter la prolifération de ce moustique.



Participez à la surveillance du moustique tigre

Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre ! De petite taille (environ 5mm), le moustique tigre se distingue des autres espèces par les zébrures qui parcourent son corps effilé. Il a une activité principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.

Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, vous pouvez signaler sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr ou sur l'application mobile **iMoustique**® développée par l'EID Atlantique (disponible sur l'AppStore et sur Google play).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Chacun, en adoptant des gestes simples et peu contraignants, peut participer à la lutte contre la prolifération du moustique tigre. Chaque femelle de moustique pond environ 200 œufs au contact de l'eau.

Pour éviter que l'espèce ne se reproduise et ne prolifère :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner (parfois quelques centilitres peuvent suffire pour qu'une femelle y dépose ses œufs) : coupelles des pots de fleurs, jeux d'enfants, mobilier extérieur, pneus usagés, encombrants,...
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées,
- Couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins, etc. avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Évitez également de vous faire piquer :

- Portez des vêtements couvrants et amples,
- Appliquez si besoin des produits anti-moustiques, surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin, et respectez les préconisations d'utilisation.

Quels risques sanitaires ?

Le moustique tigre n'est pas en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya, ou du Zika. Il ne présente un risque pour la population que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée, revenant d'un pays où sévissent ces maladies. Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire non importé d'une zone d'endémie) n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine.

Si vous partez en voyage en zone tropicale, protégez-vous des piqûres de moustiques durant votre séjour :

- Portez des vêtements couvrants et amples,
- Appliquez des produits anti-moustiques, surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin, et respectez les préconisations d'utilisation,
- Protégez-vous à l'intérieur de vos habitats : installez des moustiquaires, utilisez des climatiseurs (le moustique fuyant les basses températures), et si besoin utilisez des diffuseurs électriques en respectant les consignes d'utilisation (attention aux nourrissons, enfants en bas âge et femmes enceintes).

Si vous ressentez les symptômes suivants sur place ou à votre retour, consultez un médecin : fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le virus du Zika est en circulation. Le virus Zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.

Pour en savoir plus, consultez l'information détaillée sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle>

Contacts presse

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Véronique SEGUY / Aurélie RIQUELME / Marie-Claude SAVOYE / Anne NICOL
05 57 01 44 13 / 44 96 / 05 47 47 31 45 / 05 49 42 27 70 - ars-na-communication@ars.sante.fr